

DEC220477INC

Décision portant nomination de M. Grégory MARQUE, directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche UMR 9006 intitulée Institut Photovoltaïque d'Ile-de-France (IPVF)

LE PRÉSIDENT DU CNRS PAR INTÉRIM,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu l'arrêté du 18 janvier 2022 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC191237DGDS en date du 19 décembre 2019 portant renouvellement de l'unité mixte de l'UMR 9006 intitulée Institut Photovoltaïque d'Ile-de-France ;

Vu l'accord des partenaires tutelles principales ;

Vu l'accord du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Il est mis fin aux fonctions de M. Christophe BONELLI, directeur adjoint de l'UMR 9006, appelé à d'autres fonctions à compter du 30 juin 2021.

Du 1^{er} janvier au 31 juillet 2022, M. Grégory MARQUE, chercheur de la S.A.S IPVF, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de l'UMR 9006 intitulée Institut Photovoltaïque d'Ile-de-France.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 31 janvier 2022



Le président du CNRS par intérim
Antoine Petit





DEC210225DR11

Décision portant nomination de M. Hugues BONNET aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 5250 intitulée DCM.**LE DIRECTEUR,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° **DEC201509DGDS du 18/12/2020** portant renouvellement de l'unité mixte n° 5250 intitulée DCM et nommant M. Didier BOTURYN en qualité de directeur;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 5250¹ en date du 19/03/2021 ;

Considérant que M Hugues BONNET a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alpes en relations avec les partenaires Universités, formation assistant de prévention : les 28/04, 05/05 et 19/05/2015 ainsi que 8 modules complémentaires (jeudis de la sécurité de décembre 2015 à mars 2016) et une formation Manipulation de bouteille de gaz le 11/10/2016,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Hugues BONNET, (*IE2*), est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 5250 intitulée DCM, à compter du 19/03/2021

M. Hugues BONNET exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Hugues BONNET est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble le 19 mars 2021

Le directeur de l'unité
Didier BOTURYN


Veronique GINESTE
Administratrice
UMR CNRS/UGA 5250
Département de Chimie Moléculaire

Visa du délégué régional du CNRS

Pour la déléguée régionale empêchée,
et par délégation

Visa des partenaires (si nécessaire)


L'adjointe à la déléguée régionale
Marie ACHIN

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

